

Barème des honoraires de vente		
Nature du bien	Prix de vente	Honoraires TTC
Maison Appartement Murs commerciaux	< 50 000€	5000€
	De 50 001€ à 60 000€	5500€
	De 60 001 à 70 000€	6000€
	De 70 001 à 100 000€	8000€
	De 100 001€ à 150 000€	9000€
	De 150 001€ à 200 000€	13000€
	De 200 001 à 300 000€	15000€
	De 300 001€ à 400 000€	20000€
	> 400 000 €	4%
Parking Garage	< 10 000€	3000€
	De 10 001 à 20 000€	3500€
	> 20 000€	12%
Terrain	De 0€ à 400 000€	10%
Fonds de commerce	De 0 à 500 000€	12%

Barème des honoraires location		
	Charge propriétaire	Charge locataire
Honoraires de visite du preneur, constitution de son dossier et rédaction du bail	8€ TTC du m2	8€ TTC du m2
Réalisation de l'état des lieux	3€ TTC du m2	3€ TTC du m2
Entremise	50€ TTC	0€ TTC

Honoraires applicables au 1er mars 2025 au taux de TVA en vigueur (20%)

Les honoraires de vente sont à la charge du vendeur et les honoraires de location sont à la charge du locataire et du propriétaire. Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien. La commission d'agence est incluse dans le prix de vente affiché.

DELAPORTE Immobilier ne peut recevoir, ni détenir d'autres fonds, effet ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de ses honoraires.